

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est gestionnaire au côté de la Métropole de Montpellier et de Sète agglomération Méditerranée de 2 100 ha de sites naturels protégés, propriétés du Conservatoire du littoral, au sein des 6 015 hectares des étangs Palavasiens.

Situés entre les communes littorales de Frontignan et Pérols, les étangs Palavasiens sont une série d'étangs côtiers liés entre eux et constituent un complexe lagunaire. Ils s'étendent sur une vingtaine de kilomètres et regroupent 9 étangs (la Peyrade, les Mouettes, Ingril, Vic, Pierre-Blanche, Arnel, Prévost, Méjean-Pérols et Grec). Ils sont traversés par le canal du Rhône à Sète et sont bordés par 1 500 hectares de zones humides périphériques (marais doux, lagunes temporaires).

Les sites protégés par le Conservatoire du littoral et gérés par le Conservatoire d'espaces naturels et ses deux co-gestionnaires sont les étangs de Vic et Pierre-Blanche, les berges de l'étang de l'Arnel et le site des Salines de Villeneuve. Ils sont composés de zones de grandes lagunes, de zones périphériques comme les anciens salins ou les marais doux et d'un lido naturel de 8 km de longueur.

Ce territoire littoral est doté d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel, mais soumis à de nombreuses activités humaines et notamment à une fréquentation touristique et estivale importante.

Ces sites naturels disposent chacun d'un plan de gestion validé par le préfet et le Conservatoire du littoral. L'amélioration de la connaissance sur les habitats naturels, les espèces et le fonctionnement des milieux est un objectif commun aux deux documents de gestion.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion de ces deux sites naturels protégés, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) recherche un(e) stagiaire afin d'améliorer la connaissance sur les herbiers aquatiques et les populations de Grandes nacres sur les lagunes.

Détail des missions principales :

Contribuer à la connaissance des herbiers aquatiques et des grandes nacres sur le site protégé de l'étang de Vic :

- Recherches bibliographiques sur les connaissances actuelles et les protocoles existants,
- Réaliser une cartographie des herbiers aquatiques (détermination des espèces et abondance si possible),
- Réaliser un inventaire des grandes nacres (vivantes et mortes),
- Participer à une enquête auprès des pêcheurs professionnels ou de loisirs,
- Réaliser un rapport d'étude sur l'état des connaissances.

Missions complémentaires à mener par le ou la stagiaire en lien avec le référent territorial et les gardes du littoral

Le ou la stagiaire pourra contribuer aux autres actions de connaissance et de gestion des espaces naturels. Il ou elle pourra être amené(e) à réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Il ou elle assurera ses missions sous l'autorité du référent territorial.

Profil

- Niveau d'étude : Bac +3
- Compétences naturalistes généralistes (botaniques et odonates de préférence),
- Compétences de base en cartographie et SIG (QGIS),
- Ouverture d'esprit, curiosité, fort intérêt pour le littoral et la découverte naturaliste,
- Sens du contact, du partage et de la pédagogie,
- Permis B obligatoire

Date limite de candidature : 28 février 2021

Conditions d'accueil

Durée : 5 mois minimum – à partir du 01 avril 2021

Temps de travail : 35h, possibilité de travailler en horaires décalés : matin, soir ou week-end.

Gratification mensuelle : 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale conformément à l'article D. 242-2-1, 1° du Code de la sécurité sociale, soit 3,90 € de l'heure en 2021, remboursement des frais professionnels sur justificatifs, le logement et les repas ne sont pas pris en charge.

Le site d'accueil

Le ou la stagiaire sera basée dans les locaux du CEN Occitanie sur le site des Salines de Villeneuve (34 750). Il assurera sa mission sur l'ensemble des 2 100 ha gérés par le CEN Occitanie, en complément et en lien avec les gardes du littoral présents sur le site. Mise à disposition d'un bureau et d'un ordinateur.

Le CEN Occitanie

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) est une association agréée au titre de la protection de l'environnement. Il œuvre dans l'intérêt général, pour la connaissance et la préservation des sites et milieux naturels régionaux en privilégiant la maîtrise foncière et d'usage pérenne par lui-même ou par ses partenaires. Son approche est scientifique et technique, intégrant l'ensemble des enjeux de conservation et de fonctionnalité des milieux. Elle est validée par son conseil scientifique. Le CEN Occitanie créé en septembre 2020, résulte de la fusion des anciens CEN Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Il est structuré en antennes départementales ou territoriales et s'appuie sur les compétences d'une équipe de 60 salariés permanents dans les domaines de l'expertise naturaliste (faune, flore, habitats naturels, systèmes d'information géographique) et de la gestion des espaces naturels. Ces compétences sont confortées par celles d'un Conseil d'administration composé majoritairement d'enseignants-chercheurs et de gestionnaires de terrain. Il s'appuie également sur un réseau de membres adhérents et bénévoles implantés sur les territoires. Dans la mise en œuvre de ses actions, le CEN Occitanie recherche le dialogue constructif et la concertation avec l'ensemble des usagers des sites naturels se traduisant par la signature de conventions de partenariat. Le CEN Occitanie assure la gestion technique et opérationnelle de sites protégés sur les étangs Palavasiens, en collaboration avec les autres gestionnaires et le Conservatoire du littoral.

Contact :

CEN Occitanie, Ludovic FOULC – Site naturel protégé des Salines de Villeneuve

Tél. direct : 04 67 13 88 57 / Courriel : salines@cen-occitanie.org